



LORSQUE LA DGFIP TOUCHE LE FONDS ET NOUS PREND POUR DES GIROUETTES !

Ce CTL doit décider aujourd'hui de l'utilisation du « fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents » .

Ce fonds constitue le volet n°3 de la négociation nationale du 22 octobre 2021, entre la Direction Générale et les organisations syndicales représentatives de la DGFIP. 10 millions d'euros seront donc répartis, en fonction du nombre d'agents par direction locale.

Ne nous y trompons pas ! Il ne s'agit pas d'un « cadeau » offert aux agentes et agents. Ce fonds ne répond pas aux revendications légitimes des collègues en matière de pouvoir d'achat qui attendent prioritairement une augmentation de celui-ci en passant notamment par une revalorisation immédiate et conséquente du point d'indice, avec un rattrapage des pertes subies.

Ce dont les agents ont vraiment besoin aujourd'hui pour exercer leurs missions de service public, c'est :

- L'arrêt des suppressions d'emplois, avec un recrutement massif d'agents sous statut
- L'arrêt des restructurations des services, du démantèlement de notre administration : arrêt du NRP, réimplantation de nos services de pleine compétence
- L'arrêt de la privatisation de nos missions
- Des outils informatiques performants
- Du temps pour se former

Alors que les collègues souhaitent en majorité une carte cadeau rentrant dans l'axe n°4 de ce fonds, carte cadeau qui permettrait à l'ensemble des agents d'en bénéficier, quelque soit leur statut(agent Berkani) ,leur emploi(EDR),la pérennité de leur mission(services restructurés),le directeur général a refusé toute mesure individuelle favorisant le pouvoir d'achat.

Vous avez interrogé par 2 fois les collègues du département suite aux tergiversations de la DGFIP et seulement 415 demandes ont été reçues dont 237 étaient hors périmètre.

La CGT souhaite que le fonds soit réparti également au prorata des agents du service avec un abondement supplémentaire pour les petits services (trésoreries de moins de 5 agents) et que même les services voués à disparaître puissent bénéficier de ce fonds.

Au bout de 3 longues réunions , et forts des propos tenus par le directeur général ,lors du CTR du 8 février 2022, nous étions arrivés à un accord de principe selon lequel un chèque Etikcado pourrait être alloué par service.

A la 4^e réunion, le 30 mars 2022, vous nous annonciez que la centrale avait changé d'avis et faisait marche arrière au sujet des chèques Etikcado.

Vous nous proposiez alors d'établir une pseudo "liste de mariage" en reprenant quelques propositions des agents figurant dans le périmètre de ce fonds avec un ordre de priorité selon le montant alloué par service.

Pour rappel, les agents Berkani ont été écartés du calcul de l'enveloppe de ce fonds alors que la CGT avait exigé de les intégrer dans l'accord, comme nous l'avions obtenu pour l'octroi de la prime exceptionnelle.

Bref, la DGFIP délègue mais continue à tenir les rênes de la négociation !

C'est encore une démonstration de sa gestion hors sol de notre administration où elle est loin d'imaginer que les collègues submergés par leur travail, n'ont pas le temps de répondre à ce type de demandes et qu'ils ont d'autres préoccupations dans leur vie au quotidien que de faire un choix entre une machine à café ou à thé !

Compte tenu des remontées des collègues, nous avons ainsi priorisé les projets à financer

1°): Carte cadeau multi-enseignes individuelle répartie au prorata du budget CVT, entre chaque agent de la DRFIP Nord y compris les agents Berkani

2°): Chèques vacances répartis au prorata du budget CVT, entre chaque agent de la DRFIP Nord y compris les agents Berkani

3°): Tickets restaurants répartis au prorata du budget CVT, entre chaque agent de la DRFIP Nord y compris les agents Berkani

4°): Chèques cadeaux collectifs multi-enseignes répartis par service au prorata du budget CVT, entre chaque agent de la DRFIP Nord y compris les agents Berkani

5°): Catalogue

C'est donc sur cette liste que les élus CGT se prononceront.